

Webinaire PMAE



WEBINAIRE 30/04 14H

**IMPACT ET GESTION DE LA CRISE
ADAPTER SON PROJET ET SON MODÈLE
POUR CONSTRUIRE L'AVENIR**

Programme de l'après midi

- Impact de la crise : principaux éléments qui ressortent des études.
- Construire l'avenir : témoignages de structures :
 - 1^{er} témoignage : France Active accompagnement d'une structure du tourisme social
 - 2^{ème} témoignage : DLA de l'Ain accompagnement collectif à destination des structures culturelles
 - 3^{ème} témoignage : SAVAARA : adaptation de l'offre de formation et essaimage
 - 4^{ème} témoignage : Comment un centre social continue d'innover dans un contexte mouvant : l'exemple du Centre Social Alfred Sisley dans la Loire.
 - 5^{ème} témoignage : DRAJES - DREETS
 - **Echanges et partages sur des situations vécues par les participants**
- Constats, questionnements et besoins des accompagnateurs,

Impact de la crise

Le bénévolat à l'heure du confinement,

retour sur l'enquête de Recherches et Solidarités en 2020

2 objectifs :

1. Observer la façon dont les bénévoles se sont adaptés aux circonstances exceptionnelles du confinement :

- • Comment ils se sont appuyés sur le numérique pour développer ou initier de nouvelles pratiques.
- • Comment les circonstances ont favorisé la percée du télé bénévolat, entendu, à l'image du télétravail, comme une manière d'intervenir bénévolement à distance, individuellement ou en groupe.

2. Eclairer les associations sur les perspectives offertes par le télébénévolat :

- • Comment faire entrer dans leur quotidien les habitudes acquises pendant le confinement.
- • Comment impulser et accompagner de nouvelles pratiques s'appuyant sur les résultats de cette enquête et sur l'expérience d'autres associations.

Impact de la crise

Le bénévolat à l'heure du confinement

Une accélération des usages

Une nécessaire adaptation aux contraintes du confinement :

- • Une prise de conscience des potentialités du numérique pour garder le lien avec les différents acteurs de l'association (dirigeants, bénévoles, adhérents, salariés), ainsi qu'avec ses partenaires.
- • Des besoins de plus en plus affirmés, au fil du confinement, d'aller plus loin dans les usages numériques : pour des démarches collaboratives, pour des formations, pour de nouveaux modes d'action...

Impact de la crise

Le bénévolat à l'heure du confinement

Des facteurs favorables :

- • Une volonté de se rendre utile face à la crise, de la part de nombreux citoyens.
- • L'exemple du télétravail avec, pour certains bénévoles, des acquis/outils professionnels mis à la disposition de l'association.
- • Une nouvelle disponibilité, liée au confinement pour certains : actifs en activité partielle, emploi du temps allégé de certains étudiants, confinement renforcé pour les personnes fragiles...

Des usages numériques déjà largement répandus dans les associations :

- • Au point d'être totalement banalisés et de ne pas être considérés comme des temps de bénévolat.
- • Des pratiques qui ont pu être rapidement démultipliées, partagées et adaptées dans certaines associations.

Impact de la crise

Le bénévolat à l'heure du confinement

Le confinement : un déclencheur pour certains...

... un accélérateur pour d'autres

Impact de la crise

Le bénévolat à l'heure du confinement

et demain ?

Pensez-vous que cet épisode de près de deux mois, fera évoluer le mode de fonctionnement de votre association vers le télébénévolat, à l'avenir ?

oui sans doute et peut-être : 47% avec des différences en fonction du secteur d'activité

Impact de la crise

Le bénévolat à l'heure du confinement

Les atouts du numérique

- conserver un lien entre dirigeants, avec les bénévoles et dans la mesure du possible avec les adhérents.
- le numérique a permis d'être plus efficace, l'action à distance évitant certains déplacements, synonymes de risques dans les circonstances du COVID-19.
- penser à demain et préparer la reprise, en finalisant des projets, en maintenant un lien précieux avec les autres bénévoles et les adhérents, et aussi avec les partenaires privés et publics...
- rester en contact avec son association, se rendre utile, tester de nouveaux outils et se former pour être plus efficace demain... Des bénévoles ont également pu agir auprès d'autres associations, en réponse à des besoins exprimés.

Impact de la crise

Le bénévolat à l'heure du confinement

Le rôle des associations

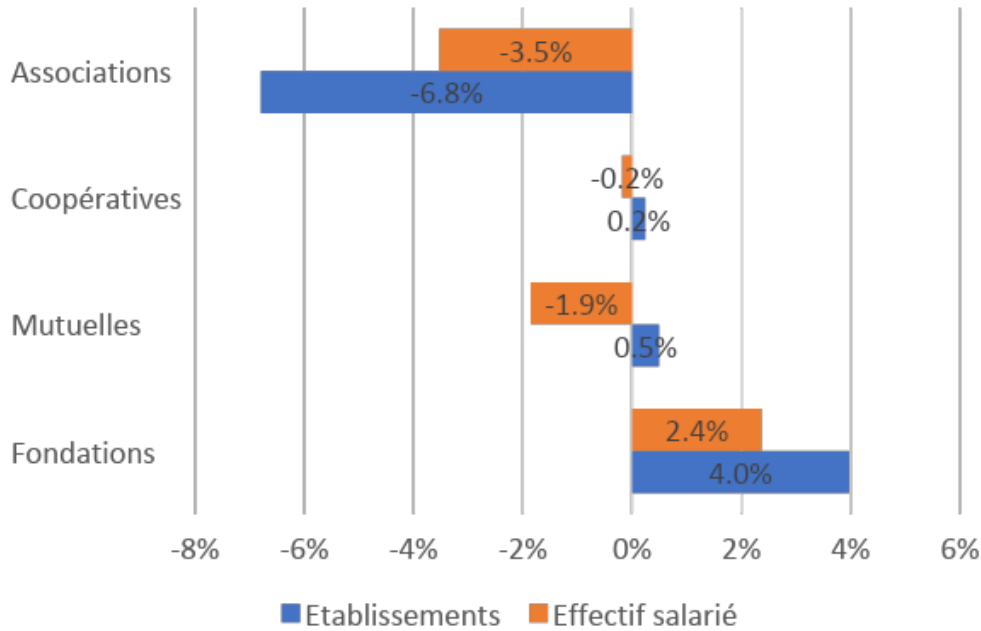
- L'enjeu aujourd'hui : s'appuyer sur ces atouts du numérique, sur ces pratiques nouvelles de télébénévolat, sur l'implication de nouveaux bénévoles parfois mobilisés par la crise... pour accompagner la reprise et surmonter les difficultés à venir.
- Un pouvoir d'impulsion des associations affirmé par les bénévoles eux-mêmes
- Une opportunité d'intégration et d'accompagnement de ces bénévoles restés « inactifs » pendant le confinement vers de nouvelles pratiques associant le numérique
- Une prise en compte du numérique dans sa globalité, plus importante désormais

Un statut associatif plus lourdement impacté

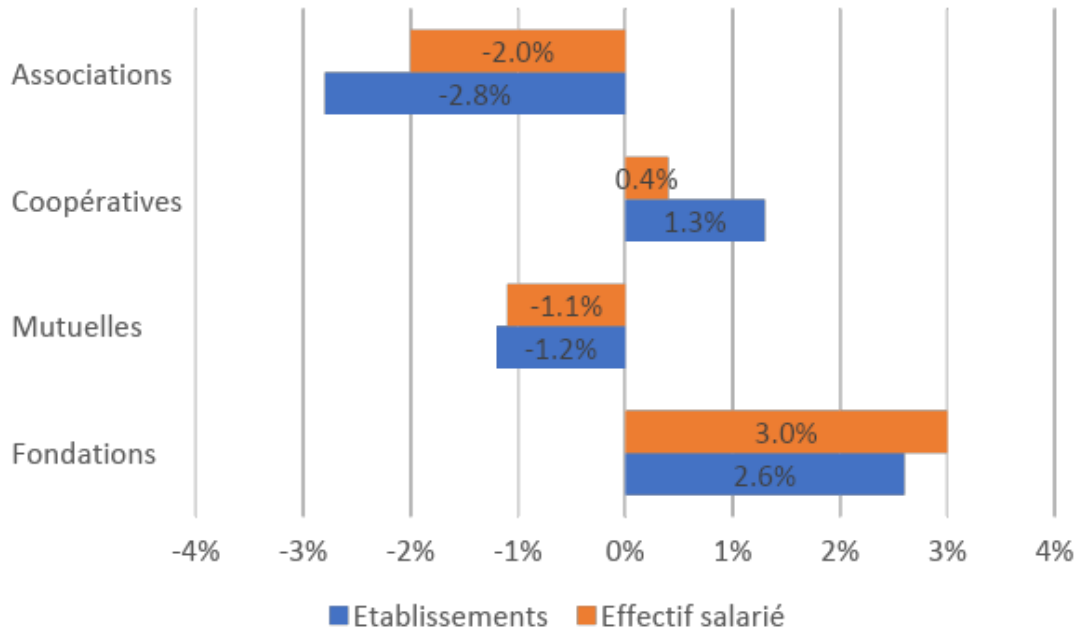
Les associations ont été parmi les structures ESS celles qui ont été le plus lourdement impactées que ce soit en nombre de structures qu'en nombre d'emplois.

A nuancer avec les chiffres du 2nd semestre 2020

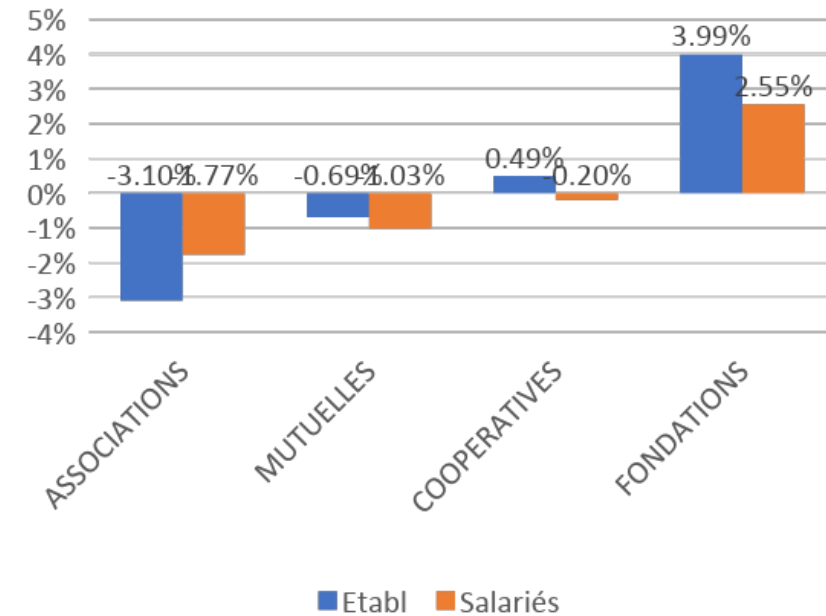
Evolution ESS par statut - Trimestre 2 2019-2020



Evolution ESS par statut - Trimestre 4 2019-2020

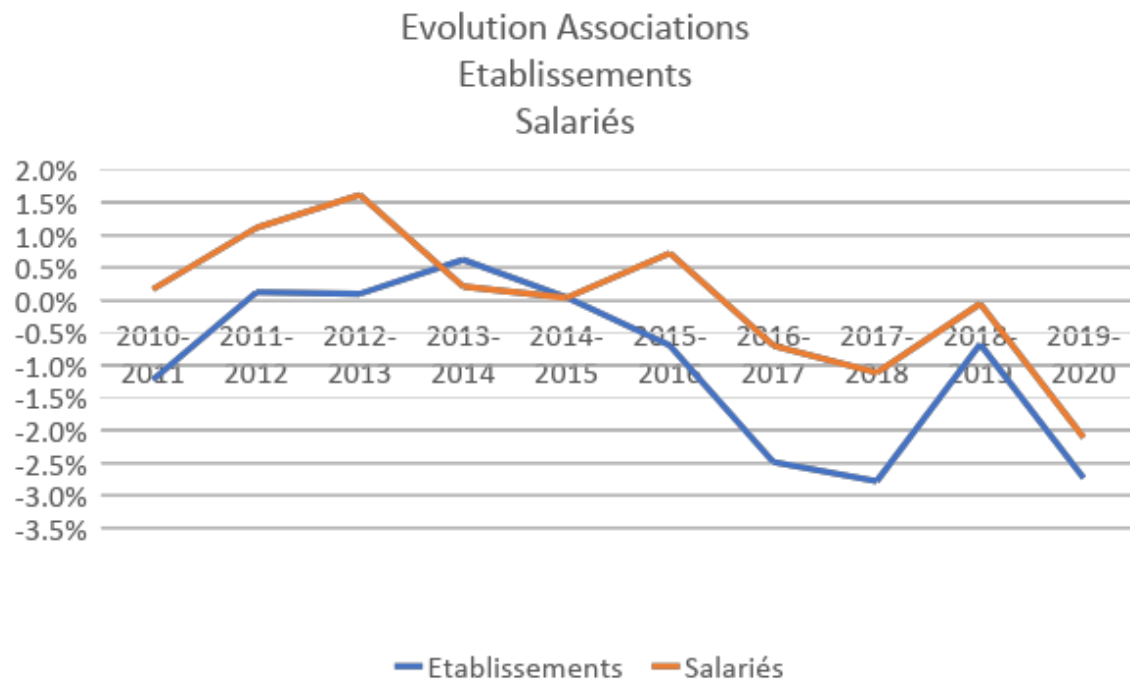


Evolution
2019-2020



La crise : un accélérateur de tendance

Les associations connaissent déjà une diminution du nombre d'établissements et d'emplois depuis 2015/2016.



- Nombre de secteurs associatifs sont impactés notamment dans la culture, le sport et l'éducation populaire.
- La crise sanitaire est venue percuter des domaines précédemment affaiblis dès 2015/2016 par des conjonctures difficiles comme la baisse des emplois aidés ou le changement de majorité régionale.

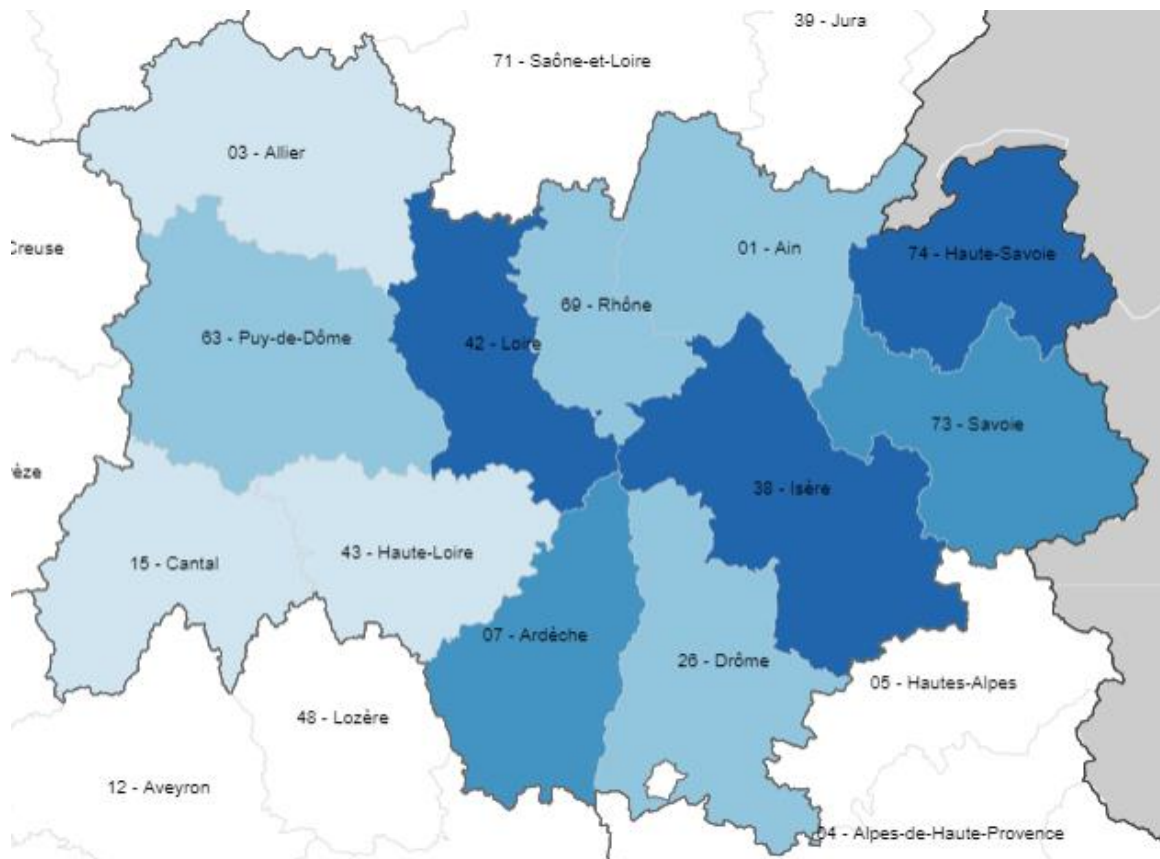
Des secteurs d'activités plus impactés

Etablissements	ESS	Privé hors ESS
Activités culturelles	-20,8%	-9,4%
Activités récréatives	-8,0%	-2,0%
Activités sportives	-7,8%	
Enseignement	-5,4%	-1,7%
Hébergement	-5,0%	-7,2%
Restauration	-4,0%	-4,5%
Activités financières et d'assurance	-1,1%	-5,2%
Agences de voyages et réservation	-0,7%	-0,6%
Hébergement médico-social	1,4%	7,1%
Action sociale et hébergement médico-social	8,0%	7,2%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	7,6%	2,0%
Activités pour la santé humaine	7,1%	-3,2%
Effectif salarié	ESS	Privé hors ESS
Hébergement	-21,2%	-16,8%
Activités culturelles	-17,0%	-18,3%
Activités sportives	-15,0%	-5,7%
Restauration	-9,8%	-7,4%
Enseignement	-6,0%	1,7%
Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	3,6%	1,1%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2,3%	0,4%
Hébergement médico-social	1,9%	3,5%

Des impacts financiers négatifs directs ou indirects

- Pertes de revenus d'activités (activité propre ou annulations d'événements)
- Baisse très nette du montant des cotisations perçues (départ des adhérents, adhésions non renouvelées...)
- Dons des particuliers en baisse pour 29 % (en hausse pour 21 %)
- Dons des entreprises en baisse pour 25 % (en hausse pour 2 %)
- Dépenses d'investissement précédemment engagées (pure perte)
- Une incertitude concernant les partenariats (40 % des associations ne savent pas ce qu'il va advenir)
- Une trésorerie plutôt fragile (aucune trésorerie pour 8% / moins de 3 mois de trésorerie pour 16% - le double pour les structures employeuses / de 3 à 6 mois de trésorerie pour 25% / et plus de 6 mois de trésorerie pour 30%)
- Risque de dépôt de bilan chez 2% des associations soit 30 000 structures dont 4 000 employeuses
- 33% des associations craignent de ne pas pouvoir maintenir leur effectif en l'état avec des risques très forts de reporter voire d'annuler des recrutements prévus

Des différences selon les départements



Des différences selon les tailles d'établissements

➤ Petits établissements :

- Plus de « perte » d'établissements car mise en **sommeil facilitée** (contrats salariés non renouvelés, embauches prévues non réalisées)
- Plus de **difficultés de trésorerie sur le long terme / mais possiblement perte financière moins importante** car petit budget
- Plus de **difficultés d'accès aux mesures d'urgence** (non éligibles, peu de moyens humains pour faire les démarches, détournement de certains dispositifs car peu habitués, ...)

➤ Gros établissements

- **Accès facilité aux mesures d'urgence** (éligibles et personnel dédié pour réaliser les démarches)
- **Continuité des activités** - salariés en assez grand nombre pour pallier aux possibles absences
- **Moyens financiers supplémentaires** pour investissements liés au COVID (matériel de protection, outils télétravail...)

Des différences sur les territoires ruraux

- Problématiques plutôt similaires à l'ensemble des associations, mais avec quelques différences notables
- Activités légèrement plus réduites - 80% (contre 75%) ont dû limiter leur activité à moins de 20%
- Baisse des événements plus marquée, (presque 100%) / En corollaire baisse des rentrées de sponsoring (20% contre 11% pour l'ensemble).
- Perte de revenus totale ou très significative plus importante : 62% contre 49 %
- Impact financier malgré tout moindre (budget plus petit)
- Trésorerie un peu plus difficile que pour l'ensemble mais sans que cela soit vraiment significatif
- Recours au chômage partiel de manière plus systématique : le nombre d'associations indiquant que 100% du personnel est en chômage partiel est de 39% (contre 29% pour l'ensemble), structures de plus petites tailles avec moins de salariés
- Plus d'activation des dispositifs (20% contre 13%) mais plus de difficultés ressenties pour la mise en œuvre
- Problèmes de gouvernance, de manque de disponibilité des responsables, occasion de revoir le fonctionnement de l'association ou son projet associatif (moins important que pour l'ensemble)

Des dispositifs d'urgence peu mobilisés

- surtout en ce qui concerne les associations non employeuses (seules 14 % des associations non employeuses y ont eu recours contre 36% d'associations employeuses)
- Sentiment de solitude face aux démarches
- Conditions peu adaptées aux statuts associatifs, lourdeur
- Difficultés à joindre les services
- Délais de réponse trop longs

Les solutions activées

- Fonds de solidarité : 41 %
- Délais de paiement des charges : 40%
- Aides des collectivités locales : 48 %
- Très peu de recours au système bancaire et financier

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

Mettre en œuvre des actions pour faire face à la crise

1 - Plan d'action à Court Terme :

- **Les mesures économiques** : chercher les économies de charges possibles, mobiliser les mesures exceptionnelles pour soulager la structure économique (activité partielle par ex)
- **Les mesures financières** : pour protéger sa trésorerie
 - faire rentrer l'argent le plus rapidement possible : créances clients, subventions en attente de versement, réduction des stocks
 - Négocier le délai de paiement des dettes : loyer, eau, électricité, impôts, cotisations sociales...
 - Demander un report d'échéances auprès des partenaires financiers : banques et autres organismes
 - Mobiliser de l'apport de trésorerie nouvelle : ligne de découvert, Dailly, PGE...
- **Toutes ces mesures ne sont que des mesures à court terme ; reporter des paiements ne signifie pas les annuler. Les impacts financiers positifs à court terme ne dédouanent pas de mesurer des impacts économiques de la crise à plus long terme sur l'association.**

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

2 - Plan d'action à Moyen et Long Terme :

➤ Mettre à profit la baisse d'activité pour :

- Essayer d'avoir la plus grande lisibilité du risque économique qui pèse sur la structure
- Consolider sa gouvernance en partageant avec les bénévoles, administrateurs, salariés, son plan d'actions à 3-6 mois
- Travailler sa communication envers son écosystème (bénéficiaires, partenaires stratégiques, financeurs publics...) et la mettre en œuvre sans trop tarder pour les informer de l'évolution de l'activité et des réorientations éventuelles

➤ Ne pas rester seul !

- Se rapprocher des réseaux, confrères, pour compléter sa lecture de la situation
- Faire le point avec son expert comptable
- Solliciter un accompagnement pour retravailler le triptyque « projet social », « stratégie », « modèle éco » à la lumière de cette crise
- Ne pas négliger la piste de se rapprocher d'autres acteurs pour imaginer des coopérations renforcées, des mutualisations accrues, voire des fusions

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

2 - Plan d'action à Moyen et Long Terme :

➤ A la lumière de cette stratégie retravaillée :

- Interpeller les partenaires financiers pour voir comment structurer à moyen terme les financements en cours, et structurer un nouveau tour de table financier de soutien
 - Se rapprocher de sa banque pour identifier les possibilités d'accompagnement à moyen terme : soutien au BFR de redémarrage de l'activité, soutien aux investissements pour la relance...
 - Identifier les autres possibilités de soutien, nombreuses de la part des réseaux de l'ESS et des acteurs publics
- **Ces soutiens ne pourront être mobilisés que si un état des lieux clair des enjeux et des risques qui pèsent sur la structure a été réalisé**

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

**l'École
de la Nature**

**Association basée à Chadron en Haute-Loire (43)
Équipe de 5 ETP permanents + des saisonniers
Accueil d'enfants lors de classes de découvertes, voyages
scolaires ou colonies de vacances**

Mesures prises face à la crise :

- Mobilisation de dispositifs d'urgence :
 - Fonds de solidarité
 - Aides de la Haute-Loire pour les structures de l'ESS
 - Prime Secours ESS
 - Prêt Relève Solidaire (PRS) de France Active Auvergne
 - Activité partielle
- Réadaptation des activités par le lancement d'un nouveau projet : construction de tiny houses afin d'accueillir de plus petits groupes
 - Des modules pour profs et pour élèves
 - De la gestion libres hors temps scolaire
 - Un accompagnement du DLA pour ce projet
 - Un projet collectif, une motivation commune pour l'équipe !



Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

- 2^{ème} témoignage : DLA de l'AIN Emmanuel HYVERNAT, chargé de mission DLA

Mise en place d'accompagnements collectifs à destination des structures culturelles et sportives.

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

PROJET EMPLOI, NUMÉRIQUE & MUTUALISATIONS

En 2020-2021, le réseau souhaite approfondir son travail par des démarches d'ingénierie et d'expérimentation de dispositifs d'accompagnement sur les deux volets « Transition numérique » et « Accompagnement à la mutualisation » sur la base des apprentissages de la phase 2018-2020.

Cet approfondissement se fera en lien avec un élargissement de la couverture territoriale sur la région.

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

le secteur associatif doit tout à la fois réussir sa transition numérique et être en capacité de mutualiser certaines fonctions en inter-entreprises.

Il s'agit de tenir compte du modèle associatif et d'accompagner l'employeur associatif pour une bonne prise en compte des impacts des TIC sur la fonction RH

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

Les objectifs du projet :

Soutenir la création d'emploi et la pérennisation d'emploi qualifié et de qualité par l'appropriation des acteurs de l'ESS des enjeux du numérique et des mutualisations et leur engagement dans des démarches dédiées.

Faciliter la transition numérique des petites et moyennes associations par l'ingénierie et mise en oeuvre d'une formation de formateurs.rices ainsi que l'expérimentation d'un dispositif d'accompagnement à la transition numérique

Encourager et développer les démarches de mutualisation entre acteurs de l'ESS via l'ingénierie et l'expérimentation d'un dispositif d'accompagnement à la mutualisation.

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

2021 : nos actions à venir !

Accompagnement à la transition numérique

Action 1 : Ingénierie de l'accompagnement (sensibilisation, formation, suivi postformation) à la transition numérique des associations

Action 2 : Ingénierie et animation d'une formation de formateur.rice.s « transition numérique & fonction employeur » à destination des chargé.e.s d'accompagnement

Action 3 : Expérimentation de l'accompagnement à la transition numérique des associations suite à la formation de formateur.rice.s

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

2021 : nos actions à venir !

Accompagnement aux mutualisations.

Action 1 : Ingénierie de l'accompagnement à la mutualisation : élaborer des méthodes (et des outils) pour permettre aux PAVA de stimuler et d'accompagner les processus de mutualisation interassociations par-delà leur propre offre de service.

Action 2 : Expérimentation de l'accompagnement à la mutualisation avec des collectifs d'acteurs.

Adapter son projet associatif et son modèle économique : préparer le long terme

- 4^{ème} témoignage : Nordine LOUNAS, directeur du centre social Sisley

**CRÉER UN PÔLE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES QUI ALLIENT INSERTION PROFESSIONNELLE
ET DÉVELOPPEMENT DE SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS SUD-EST
STÉPHANOIS**



Identité du Centre Social



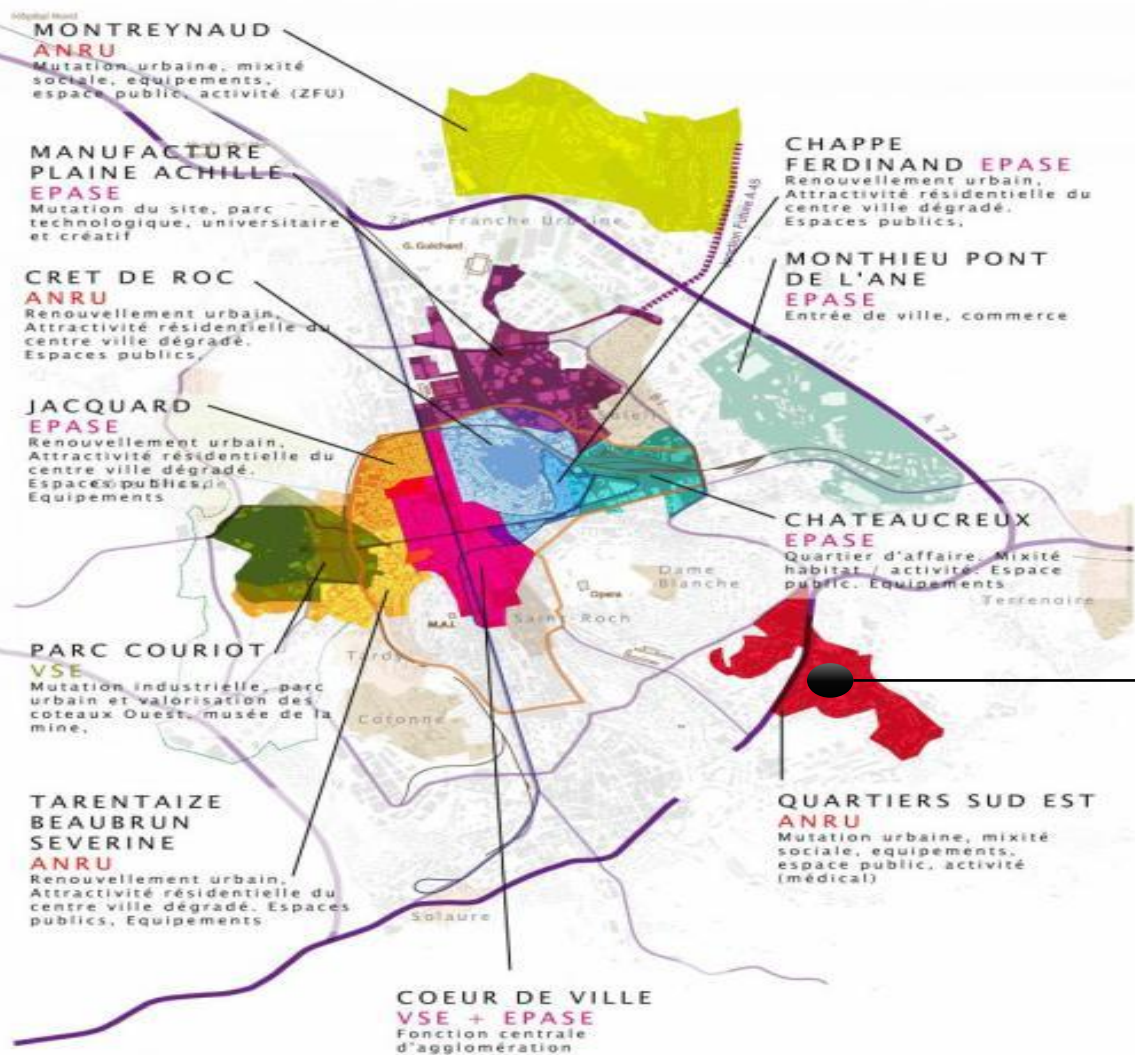
2243 habitants

Administratif

- Statut : Association loi 1901 créée en juin 2000
- Education Populaire – Acteur du lien social
- Réseaux: FCS42/43–Les Francas – Ligue de l'enseignement

Données générales

- 11 administrateurs/ 25 salariés/ 14 ETP/22 bénévoles
- 534 familles adhérentes /1551 usagers
- 12 associations accueillies



territoire inscrit dans la géographie prioritaire

Diagnostic partagé de territoire



Une population vieillissante : 23%



Taux de pauvreté : 53%



Tissu économique très peu dynamique



Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi : 36%



Population sans diplôme ou < au bac : 73%



Développement d'une économie parallèle



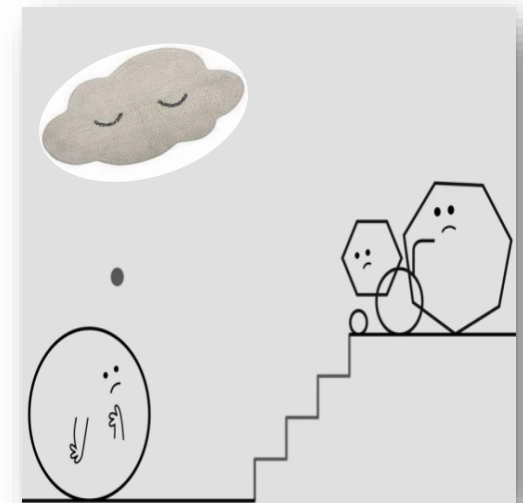
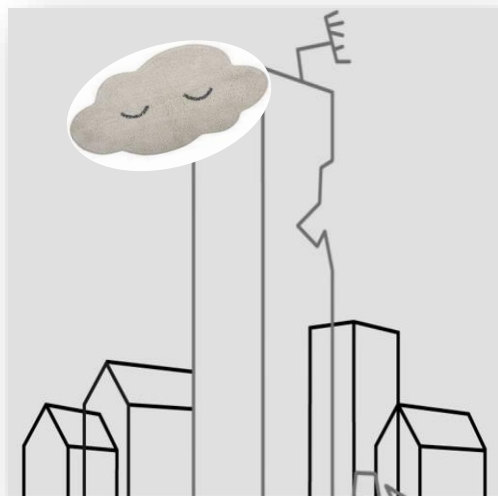
Incivilités et manque de propreté



Insuffisance de services de proximité



Personnes âgées en situation d'isolement



Une écoute active des habitants



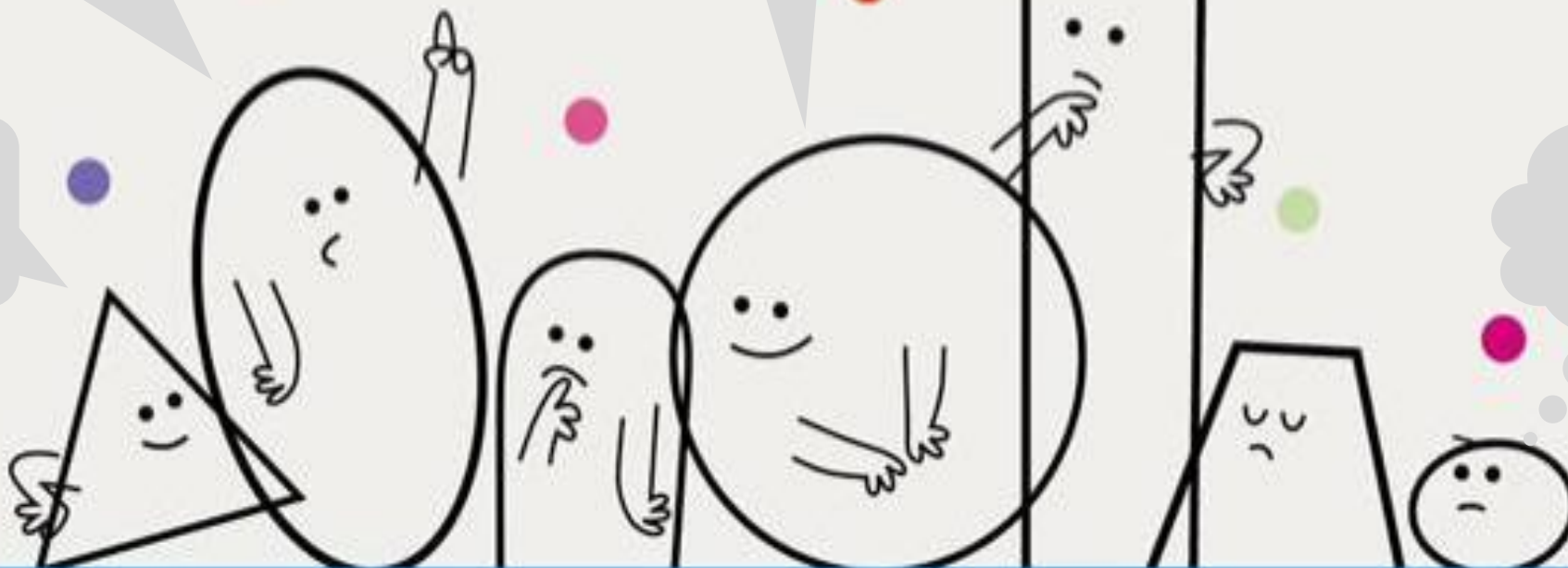
Le quartier ne sera plus dégradé. Il sera plus vert et plus fleuri

Moi je voudrais cultiver des légumes et manger Bio

Il y aura des transports adaptés pour les personnes âgées ...

La délinquance aura diminué

...et du travail pour les jeunes



Carte stratégique du centre social Alfred SISLEY



Aides à l'embauche et à l'insertion professionnelle



Jeunes de moins de 26 ans tous niveaux de qualification

Aides prolongées jusqu'au 31 mai

-Aide à l'embauche de 4 000 € maximum par an (au prorata de la durée du contrat)

Contrat de 3 mois minimum

Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap

-Aide « emplois francs +

Aide maximale 17 000 €

Jeunes issus d'un quartier prioritaire politique de la ville

CDI de 2 ou 3 ans

PEC - Parcours Emploi Compétence -Secteur non marchand ⇒ Année 2021

L'Etat prend en charge :

- 65 % du SMIC, pour les jeunes*,

- 80 % du SMIC, pour les résidents en quartier politique de la ville (ou en zone de revitalisation rurale)

L'employeur doit prévoir formation et accompagnement

CIE – Secteur marchand ⇒ Année 2021

L'Etat prend en charge 47 % du SMIC pour les jeunes*

(*) Les jeunes visés peuvent être ;

soit des jeunes de moins de 26 ans éloignés de l'emploi ;

soit des Jeunes travailleurs reconnus handicapés de moins de 31 ans.

Aides à l'embauche et à l'insertion professionnelle des jeunes de moins de 26 ans

Contrat en alternance

Le plan de relance prévoit un soutien renforcé au recrutement de jeunes en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

L'aide est prolongée et concerne tout contrat conclu d'ici au 31/12/2021

Niveau de qualification : du CAP jusqu'au niveau master pour les apprentis

- Aide de 5 000 € pour un alternant de 16 à 18 ans
- Aide de 8 000 € pour un alternant de 18 à 29 ans

Pratiquement pas de reste à charge la première année pour l'employeur

Le nombre de contrat en apprentissage a fortement augmenté en 2020 (année record)

Prestation de Conseil en Ressources humaines



Direction régionale de
l'économie, de l'emploi
du travail et des solidarités

L'employeur peut bénéficier de l'appui d'un consultant spécialisé « RH » afin de s'outiller, préparer et s'organiser pour conduire au mieux :

la reprise d'activité

ses besoins de recrutement et d'intégration des nouveaux venus

ses démarches de réorganisation du travail et d'amélioration de la qualité de vie au travail

les besoins d'évolution des compétences

le dialogue social, ...

Il peut aussi s'agir de démarche d'accompagnement à la mutualisation des emplois entre plusieurs entreprises
groupement d'employeurs ...

Proposée par tous les OPCO avec un soutien financier Etat
(DREETS/Ministère du travail)

En 2021 : peu ou pas de reste à charge pour les structures (à voir avec l'OPCO)

Accompagnements courts privilégiés (de 1 à 10 jours)

Cibles : PME- Priorité TPE

Démarches individuelles et/ou collectives,

La démarche prestation conseil RH peut s'articuler et/ou compléter accompagnement (DLA ou autre).

Mesures de soutien mobilisables

Trésorerie - Maintien de l'emploi

Fonds de solidarité

Prolongé jusqu'au 30 juin

Accessible aux entreprises ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public **ou** ayant enregistré plus de 50 % de pertes de chiffre d'affaires, relevant des secteurs protégés

Aides aux frais fixes

Janvier à juin 2021

Pour les salles de sport, Hôtels cafés restaurants et résidences de tourisme situés en montagne

Ouvert au 01/04 pour janvier & février -

https://les-aides.fr/aide/YJR_GSwMDA4v/ddfip/aide-exceptionnelle-pour-la-prise-en-charge-des-couts-fixes.html/

Délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (Urssaf, impôts)

<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/delais-de-paiement-decheances-sociales-et-ou-fiscales-urssaf#reportcotisationssociales>

Activité partielle (hors APLD)

Retour au droit commun au 1/06 ou 1/07 (concertation en cours)

jusqu'au 31/05/2021 :

Taux d'allocation employeur

- de 60%
 - ou 70% (secteurs arrêtés, protégés ou entreprises subissant plus de 60 % de perte de CA pour les périodes concernées)
- de la RAB Rémunération antérieure brute.
Les salariés perçoivent 70 % de leur RAB.

Mesures de soutien mobilisables

Trésorerie

UrgencESS, subvention de soutien réservée aux structures de l' ESS

- 5 000 € pour les structures de 1 à 3 salariés ;
- 8 000 € pour les structures de 4 salariés à 10 ETP (Equivalent Temps Plein).

Financement Etat : 30 Millions – Déploiement France active

L'ensemble des candidatures doivent être transmises sur le site UrgencESS

<https://www.urgence-ess.fr/>

Au 20 avril en ARA : 135 dossiers retenus, dont 70 % de moins de 4 salariés

Synthèse des mesures et APP accessibles à l'ESS :

<https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-structures-ess>,
<https://www.economie.gouv.fr/france-reliance-appels-projets-economie-sociale-solidaire-ess>

NB : Ces informations évoluent régulièrement ! Pour les mises à jour (après publication des décrets ou textes officiels) se rendre sur les sites dédiés

Pour les mesures de soutien aux entreprises sur :

[Économie .gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises) <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>

Pour les mesures de maintien de l'emploi et d'aides au recrutement

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi> 1jeune1solution.gouv.fr

Bonnes pratiques, les droits & devoirs

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/>

APPELS À PROJETS FRANCE RELANCE : AU PROGRAMME

14h-15h - Plénière : présentation du plan de relance, APP ouverts (FDI, culture, tiers lieux) et du rôle d'accompagnement des sous-préfets + Conseils pratiques pour répondre aux appels à projets

15h-16h – 5 ateliers "focus" sur des appels à projets

- Alimentation locale et solidaire – Préfecture de l'Isère - Direction départementale des Territoires
- Fonds Avenir Bio – Direction régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
- Jardins partagés et collectifs – Préfecture de l'Isère - Direction départementale des Territoires
- Quartiers fertiles Préfecture 38- Direction départ des Territoires
- Tremplin pour la transition écologique – ADEME
- Réemploi, réparation et réutilisation – ADEME / CRESS AuRA
- Fonds Tourisme Durable – ADEME
- Innover pour la formation de demain – Pôle Emploi

Parole aux accompagnateurs

Questions et autres témoignages

Merci pour votre participation